



LE Tremblantois

JOURNAL DU CITOYEN | JUIN 2017 | VOLUME 1, NUMÉRO 1



BONHEURS D'ÉTÉ À MONT-TREMBLANT

ÉLECTIONS MUNICIPALES PAGE 4-5

HOMMAGE À ERIK GUAY PAGE 10

90 SECONDES POUR RÉAGIR PAGE 16



Ville de
MONT-TREMBLANT



LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens et concitoyennes,

Bonjour,

Comme vous le constatez, le journal du citoyen, qui s'appelle dorénavant *Le Tremblantois*, vient de connaître une transformation majeure. Dans un souci d'économie et pour offrir un format plus pratique, l'ex-*Info Mont-Tremblant* et la programmation culture et loisirs ont été fusionnés. De plus, le nombre de pages a été augmenté afin de publier plus d'information, et ce, dans un style plus aéré et moderne. Comme avant, vous recevrez par la poste quatre éditions chaque

année. Amusez-vous à le découvrir et je vous souhaite une belle lecture. Et, c'est un document à conserver.

Voici quelques nouvelles sur votre milieu de vie. Concernant l'espace public, vous verrez en octobre 2017, les travaux de démolition du bâtiment qui abrite le Rachele-Béry. Sachez que nous travaillons très fort pour le relocaliser au centre-ville. Comme vous, nous tenons à ce qu'il reste chez nous, mais nous ne pouvons aller à l'encontre des décisions corporatives de Sobeys.

Dès le lendemain de l'annonce du statut permanent du Centre collégial de Mont-Tremblant, le 16 juin 2016, les partenaires ont uni à nouveau leurs efforts dans le but de concrétiser la construction d'un nouvel édifice pour nos étudiants et nos professeurs. Nous avons eu plusieurs contacts avec la ministre Hélène David, dont une rencontre cet hiver à ses bureaux à Montréal. Le dossier chemine et nous sommes très encouragés pour l'avenir. Le plan d'affaires est maintenant déposé.

Quant au collège international, j'ai eu une rencontre dernièrement avec les gens du Collège Letendre qui pilotent le dossier. Je vous rappelle qu'ils ont acheté un terrain d'une valeur de 2,5 M\$, ce qui traduit le sérieux de ce projet. Cependant, je ne suis pas autorisé à vous en dire plus, mais je vous invite à suivre l'actualité.

Pour terminer, je peux vous dire que ça bouge sur le territoire, nous suivons mensuellement 26 projets structurants, il y a une réelle reprise et, en date du 31 avril, la Ville a déjà émis des permis d'une valeur de 25 M\$.

Bonne lecture !

Dear Fellow Citizens,

As you can see, the residents' newsletter – which will now be called Le Tremblantois – has undergone a major transformation. To save money and provide a more practical format, the former newsletter Info Mont-Tremblant has been merged with the bulletin giving information about the culture and recreation program. The number of pages has been increased, as well, so that more information can be provided, and the format will be less dense and more modern. Have fun discovering our new communication vehicle. It's a document I'm sure you'll want to read and keep.

Here's more news about our area. Work will continue in October 2017 on the "public space" when the building that currently houses Rachele-Béry is demolished. We are working hard to get the business relocated in the downtown area because, like you, we want it to remain here. But we can't go against the corporate decisions made by Sobeys.

Since the day following the announcement of the permanent status of the Centre collégial de Mont-Tremblant, on June 16, the partners have again united their efforts to have a new building constructed for our students and professors. We have had several contacts with Minister Hélène David including a meeting this past winter in her Montreal offices. The file is moving along and we are very encouraged for the future. The business plan has been tabled.

In terms of the international college, I met recently with the people from Collège Letendre who are driving this effort. I might remind you that they have purchased a \$2.5-million piece of land, which demonstrates the seriousness of the project. While I am not at liberty to tell you more, I invite you to watch for more news.

In closing, I can tell you that there is a great deal happening here. We are following, monthly, 26 building projects; there is a real resumption of activity and, as of April 31, the Ville had already issued building permits to a value of \$25 million.

Enjoy your reading!

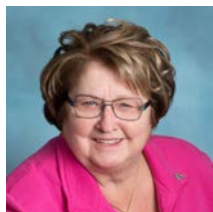
LUC BRISEBOIS, maire



KEVIN RATCLIFFE
District n° 1



PASCAL DE BELLEFEUILLE
District n° 2



THÉRÈSE BARRETTE
District n° 3



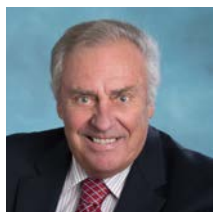
VINCENT PERREAULT
District n° 4



FRANÇOIS MARCOUX
District n° 5



SYLVIE VAILLANCOURT
District n° 6



PIERRE LABONTÉ
District n° 7



ROXANNE LACASSE
District n° 8

SOMMAIRE

Cabinet du maire	2-3
Vie municipale	4-15
Sécurité publique	16-19
Rappels saisonniers	19
Environnement	20-21
Calendrier des événements.....	22-23
Culture.....	24-25
Loisirs	26
Répertoire des organismes.....	27
Première Scène - salle de spectacle.....	28

HEURES D'OUVERTURE

Lundi au jeudi, 8 h 30 à 16 h 30

Vendredi, 8 h 30 à 16 h

La réception de l'hôtel de ville est ouverte entre midi et 13 h.

Samedi

Le Service de la culture et des loisirs est ouvert de 9 h à midi.

CONGÉS FÉRIÉS

Fête nationale du Québec **Vendredi 23 juin**

Fête du Canada **Vendredi 30 juin**

Fête du travail **Lundi 4 septembre**

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

Les citoyens sont les bienvenus aux séances du conseil et peuvent profiter de deux périodes de questions. La première est consacrée uniquement aux points à l'ordre du jour de la séance en cours, excluant la correspondance, et la seconde période porte sur n'importe quel sujet. Veuillez prendre note que l'ordre du jour est disponible au villedemont-tremblant.qc.ca vers 15 h, le jour même.

12 JUIN 2017

10 JUILLET 2017

14 AOÛT 2017

Vous pouvez consulter les procès-verbaux des séances du conseil municipal et d'agglomération sur le site de la Ville.

ÉLECTIONS MUNICIPALES



Voter à Mont-Tremblant

La *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* prévoit la tenue obligatoire d'élections municipales tous les quatre ans. Le 5 novembre prochain se tiendront donc les élections municipales et vous serez invités à choisir vos représentants municipaux. Votre vote compte!

Informations à retenir

- ✗ Le vote par anticipation se tiendra le dimanche 29 octobre 2017, de 12 h à 20 h.
- ✗ Le jour officiel du scrutin est le dimanche 5 novembre 2017, de 10 h à 20 h.
- ✗ Pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale et avoir la qualité d'électeur. Pour avoir la qualité d'électeur, vous devez au 1^{er} septembre 2017 :
 - être de citoyenneté canadienne;
 - ne pas être soumis au régime de la curatelle;
 - et ne pas être déclaré coupable d'une infraction qui constitue une manœuvre électorale frauduleuse.
- ✗ Vous devez également avoir 18 ans et plus en date du 5 novembre 2017.
- ✗ Au 1^{er} septembre 2017, vous devez également :
 - être domicilié sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant et domicilié depuis au moins 6 mois au Québec;
OU
 - être, depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant.
- ✗ **DOMICILE, RÉSIDENCE ET TERRAIN** : Suivant la loi, vous ne pouvez avoir qu'un seul domicile. Le domicile est le lieu où vous demeurez de façon habituelle. Si vous possédez plus d'une résidence, il s'agit de celle qui a le caractère principal.
- ✗ Le processus d'inscription à la liste électorale est différent si vous êtes domicilié sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant et si vous y êtes propriétaire d'une résidence ou d'un terrain.



Devenir candidat

La période de dépôt des candidatures débutera le vendredi 22 septembre. À cette fin, nous vous invitons à consulter le site Internet du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (voir la section LIENS UTILES à la page 5).



Avis publics

Dès le mois de septembre, des avis publics paraîtront dans le journal local afin de fournir à la population toutes les informations nécessaires en vue de faciliter l'exercice du droit de vote.



Comment s'inscrire sur la liste électorale?

Si vous êtes domicilié à Mont-Tremblant :

Vous pouvez vérifier votre inscription à la liste électorale en communiquant directement avec le bureau du Directeur général des élections du Québec au 1 888 353-2846 (sans frais) ou par Internet (voir la section LIENS UTILES ci-dessous).

Aussi, à la mi-octobre, un avis sera posté à chaque personne inscrite sur la liste électorale. Si vous n'avez pas reçu un tel avis en date du 18 octobre, vous devrez communiquer sans délai avec le Bureau de la présidente d'élection. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous avez reçu cet avis.

Si vous n'êtes pas domicilié à Mont-Tremblant, mais vous êtes propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire, vous devez vous inscrire sur la liste électorale de la façon suivante :

- ✕ Les propriétaires uniques d'un immeuble ou seuls occupants d'un établissement d'entreprise doivent transmettre une demande d'inscription à la liste électorale.
- ✕ Les personnes copropriétaires d'un immeuble ou cooccupantes d'un établissement d'entreprise doivent désigner entre elles, au moyen d'une procuration, une seule personne qui a le droit d'être inscrite sur la liste électorale.
- ✕ À titre de non domicilié, vous avez également le droit de vous inscrire au vote par correspondance. En effet, toute personne non domiciliée inscrite sur la liste électorale et qui en fait la demande par écrit, a la possibilité de voter par correspondance. Il suffit de compléter la section pertinente de la demande d'inscription ou de la procuration.

Les demandes d'inscription et les procurations, ainsi que l'inscription au vote par correspondance, sont disponibles dès maintenant au Bureau de la présidente d'élection et sur le site Internet de la Ville (voir la section LIENS UTILES ci-dessous).

Si vous avez besoin d'aide pour les compléter ou si vous voulez vérifier la validité d'une demande d'inscription ou d'une procuration transmise antérieurement, n'hésitez pas à communiquer dès maintenant au 819-425-8614, poste 6410.



Questions?

Pour toute information concernant les élections municipales, n'hésitez pas à vous adresser au Bureau de la présidente d'élection :

Téléphone : 819-425-8614, poste 6410

Télécopieur : 819-425-8054

Adresse courriel : elections@villemont-tremblant.qc.ca

LIENS UTILES

Ville de Mont-Tremblant :

villemont-tremblant.qc.ca/fr/ville/elections

Directeur général des élections du Québec :

electionsquebec.qc.ca/francais/electeurs.php

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire : electionsmunicipales.gouv.qc.ca



TRANSPORT EN COMMUN



*Pour voir, goûter, vivre et bouger
Mont-Tremblant en toute liberté!*

Points de vente

Les cartes 30 jours à tarif réduit sont disponibles uniquement aux points de vente identifiés d'un * sur présentation obligatoire d'une preuve d'identité avec photo.

Centre-ville

- *Bureau d'accueil touristique : 205, rue Lacasse
- *Hôtel de ville : 1145, rue de Saint-Jovite
- Marché Metro : 1011, rue de Saint-Jovite
- *Pharmacie Jean-Coutu : 1065, rue de Saint-Jovite
- *Pharmacie Uniprix : 990, rue de Saint-Jovite
- Station-service Shell : 231, rue de Saint-Jovite
- Marché Jovi (Axep) : 636, rue Labelle

Le Village (lac Mercier)

- *Bureau d'accueil touristique : 5080, montée Ryan
- *Marché Bonichoix : 1979, chemin du Village



Tarifs

	Carte 30 jours	Aller simple	Carte journalière	10 passages
Adulte	55 \$ 40 \$ carte <i>Vivre Mont-Tremblant</i>	3 \$ Monnaie exacte	1 jour : 8 \$	25 \$
65 ans et +	30 \$		2 jours : 14 \$	
Étudiant	35 \$		3 jours : 18 \$	

GRATUIT pour les 12 ans et moins

Horaire

Pour consulter l'horaire, rendez-vous au villedemont-tremblant.qc.ca ou à un des points de vente. À noter : la ligne B sera de retour dès le 23 juin.

Porte-vélos pour les usagers

Il est possible de transporter son vélo grâce à un porte-vélos installé à l'avant de chaque autobus.

Gratuités

Le transport en commun sera GRATUIT le 25 juin et le 20 août lors des compétitions IRONMAN 2017.

Pour tous renseignements

819-425-8614, poste 2609

Service des ressources humaines UN NOUVEAU DIRECTEUR



Le lundi 17 octobre dernier, l'équipe de la Ville de Mont-Tremblant a accueilli monsieur Daniel Hébert à titre de directeur du Service des ressources humaines.

Monsieur Hébert cumule près de 30 ans d'expérience en ressources humaines et en relations de travail. La grande partie de sa carrière s'est déroulée dans le monde de la santé et services sociaux. Depuis 2015, il était à l'emploi de la Ville de Gatineau à titre de conseiller en ressources humaines senior – spécialiste des relations de travail.

Le Conseil et toute l'équipe de la Ville de Mont-Tremblant est heureux d'accueillir monsieur Daniel Hébert au sein de l'organisation, un précieux atout pour les besoins en ressources humaines et en relations de travail.



MINIBUS entre le centre-ville et La Samaritaine

Trajet



Départ – La Samaritaine 120, chemin de Brébeuf		12 h 45	13 h 15	13 h 45	14 h 15	14 h 45
Rues de Saint-Jovite & Légaré	12 h 20	12 h 50	13 h 20	13 h 50	14 h 20	14 h 50
Rues Proulx & Anne-Désirée-Godin	12 h 23	12 h 53	13 h 23	13 h 53	14 h 23	14 h 53
Rues Vaillancourt & du Portail	12 h 25	12 h 55	13 h 25	13 h 55	14 h 25	14 h 55
Rues du Moulin & Latreille	12 h 27	12 h 57	13 h 27	13 h 57	14 h 27	14 h 57
Rue de Saint-Jovite & Presbytère (Église de Saint-Jovite)	12 h 30	13 h	13 h 30	14 h	14 h 30	15 h
Rue Léonard & allée des Cimes	12 h 32	13 h 02	13 h 32	14 h 02	14 h 32	15 h 02
Arrivée – La Samaritaine 120, chemin de Brébeuf	12 h 36	13 h 06	13 h 36	14 h 06	14 h 36	

Quand

tous les MERCREDIS jusqu'au 20 décembre 2017

Pour tous renseignements

Service des travaux publics
819-425-8614, poste 2609

La Samaritaine
819-429-5938



Calendrier 2017

Mercredis					
Juin	7	14	21	28	
Juillet	5	12	19	Fermé	
Août	Fermé	9	16	23	30
Septembre	6	13	20	27	
Octobre	4	11	18	25	
Novembre	1	8	15	22	29
Décembre	6	13	20	Fermé	



IRONMAN

CENTRE-VILLE accessible

En tout temps, il est possible de circuler sur le territoire malgré certains détours. De plus, la rue de Saint-Jovite demeure accessible durant les compétitions IRONMAN, car le parcours de vélo des athlètes s'arrête à la rue Léonard. Donc, à partir de la rue Léonard en allant vers l'est sur la rue de Saint-Jovite, tout est libre d'accès.

Vous êtes chaleureusement invités à venir encourager les athlètes. Ils en ont grand besoin surtout après leur passage sur la route 117 (un désert pour eux), vos cris et vos applaudissements deviennent alors un moteur de motivation. On vous y attend en grand nombre!

Pour vous aider dans vos déplacements procurez-vous les cartes préparées par la Ville au villedemont-tremblant.qc.ca et aux endroits suivants :

Hôtel de ville et bibliothèque Samuel-Ouimet
1145, rue de Saint-Jovite

Service des travaux publics
60, chemin de Brébeuf

Bureaux d'accueil touristique
5080, montée Ryan ou 205, rue Lacasse

Bibliothèque du Couvent
1875, chemin du Village

MODIFICATION DE L'HORAIRE du transport en commun



Samedi 24 juin

- Le 1^{er} départ d'autobus sera à 5 h 40 à l'arrêt n° 30 situé sur la rue de Saint-Jovite près de la station-service Shell.
- Trois autobus en fonction

TARIF
RÉGULIER



Dimanche 25 juin

- Le 1^{er} départ d'autobus sera à 5 h à l'arrêt n° 30 situé sur la rue de Saint-Jovite près de la station-service Shell
- Six autobus en fonction jusqu'à 1 h le lendemain de l'événement.

SERVICE
GRATUIT



Dimanche 20 août

- Le 1^{er} départ d'autobus sera à 4 h à l'arrêt n° 30 situé sur la rue de Saint-Jovite près de la station-service Shell
- Six autobus en fonction durant la journée. À partir de 1 h, un autobus maintiendra le service toute la nuit.

SERVICE
GRATUIT

Les arrêts temporaires du transport en commun pour les trois événements IRONMAN seront affichés dans les abribus et les autobus.

Pour tous renseignements

Du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 819-425-8614, poste 2609 | Service des travaux publics
Le jour même des événements, les 24, 25 juin et le 20 août | 819-425-2434 | Tourisme Mont-Tremblant

ARRÊTS

opérationnels



DURANT LES ÉVÉNEMENTS IRONMAN

Passages toutes les 15 à 30 minutes environ
(sous toutes réserves)

ARRÊTS EMBLEMES

- * Duplessis & du Curé-Deslauriers
- 74 Du Village & des Saisons (Plage)
- 73 Du Village & Pinoteau
- 72 Du Village & Lac-Tremblant-Nord
- 71 Du Village & de l'Horizon
- 70 Du Village & Séguin
- 69 Du Village & Jasmin
- 68 Du Village & du Couvent
(Parc de la Halte du Villageois)
- 9 Du Village & Sigouin (Bonichoix)
- 10 Du Village & Plouffe
- 11 Du Village & du Lac-Mercier
- 12 Du Village & Barnes
- * Du Lac-Gélinas & de la Sablière
- * Du Lac-Gélinas & Clément
- * Clément & montée Ryan
- 40 117 Sud & montée Ryan (Ultramar)
- 41 117 Sud & de la Prairie
- 42 117 Sud & Dupras Nord
- 43 117 Sud & Dupras Sud
- 44 117 Sud & Brébeuf
- 34 Léonard – CLSC Mont-Tremblant
- 35 Léonard & de Saint-Jovite
- 26 De Saint-Jovite – Banque Royale
- 27 De Saint-Jovite & Brown
- 28 De Saint-Jovite & Vaillancourt
- 29 De Saint-Jovite & des Pionniers
- 30 De Saint-Jovite (Cage aux sports – entrée arrière)
- 31 De Saint-Jovite – Shell
- 50 De Saint-Jovite – Couche-tard
- 51 Labelle & de Saint-Jovite
- 52 Labelle & Mercier
- 53 Labelle & Coupal
- 54 Labelle & de la Forêt-Noire
- 55 Labelle & Laroche
- 56 Labelle & Piché
- 57 Labelle & 8^e Rang
- * Labelle & stationnement IRONMAN
(Aéroport Wheel Air)
- 59 Labelle & Dorken (Gray Rocks)
- 60 Labelle - Grand Lodge
- * Du Village & montée Ryan
(Stationnement bureau d'accueil touristique)
- * Montée Ryan & des Quatre-Sommets
- * Des Quatre-Sommets & des Cerfs
- * Duplessis & du Curé-Deslauriers

* Ajout d'arrêts temporaires

COLLECTE DE SANG DU MAIRE



HÉMA-QUÉBEC

Jeudi 7 septembre 2017

13 h 30 à 19 h 30

Sous-sol de l'église de Saint-Jovite
950, rue de Saint Jovite

Objectif : 150 donneurs

Merci!

Donnez du sang, donnez la vie



HÉBERGEMENT OFFERT EN LOCATION

31 jours et moins

VOUS DEVEZ DÉTENIR

une attestation de classification

Communiquez avec la CITQ

Téléphone : 1 866 499-0550 Courriel : info@citq.qc.ca

ou

remplissez la demande d'ouverture d'établissement
d'hébergement touristique que vous trouverez
sur le site www.citq.info.

SAVIEZ-VOUS QUE?

Selon la Loi sur les établissements d'hébergement touristique

COMMET UNE INFRACTION

Toute personne qui offre de l'hébergement en location
à des touristes contre rémunération
sans détenir d'attestation de classification

Des amendes substantielles sont prévues à la Loi
de 2 500 \$ à 100 000 \$ par jour d'infraction

Tourisme
Québec



HOMMAGE À ERIK GUAY

L'îlot sportif portera son nom!



Erik Guay entouré de ses parents, Ellen et Conrad, sa conjointe, Karen, de deux de ses filles, Logann et Marlo, et du maire Luc Brisebois. Leni, une des filles d'Erik, est absente sur la photo.

Un îlot sportif à son nom, une bourse et un hommage bien senti de la part de la centaine de personnes réunies, c'est ce qui attendait Erik Guay, champion du monde du super-G de ski alpin 2017, lors de la soirée hommage organisée par la Ville de Mont-Tremblant, le 23 mai dernier.

L'îlot sportif portera dorénavant le nom d'Erik Guay! Cet endroit est composé de plusieurs infrastructures sportives, dont l'aréna, le Complexe aquatique, le terrain de football et de soccer, le parc récréatif de vélos, la piste cyclable, etc. « C'est un endroit par excellence pour devenir un athlète complet tout comme toi Erik. Ce geste aujourd'hui, c'est notre façon d'immortaliser ton cheminement et tes performances, ainsi que de te témoigner notre affection pour ta personnalité si attachante », a ajouté le maire.

Visiblement ému, Erik a pris la parole pour remercier la Ville d'avoir organisé cet hommage : « Merci énormément. Je suis vraiment touché par cette belle reconnaissance et par votre accueil chaleureux [...] Si vous permettez M. le Maire, je vais redonner cette bourse de 2 000 \$ à des jeunes afin de les encourager. C'est grâce au soutien de mes parents, mais aussi des gens généreux de la région que j'ai pu me rendre si loin dans le sport que j'aime et j'aimerais en faire autant pour nos jeunes. »

Route d'entraînement **IRONMAN** Une première au monde!

La première route d'entraînement IRONMAN au monde a été inaugurée à Mont-Tremblant le 2 juin en présence du whip en chef du gouvernement, Stéphane Billette, au nom du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, Laurent Lessard, du maire, Luc Brisebois, ainsi que du producteur de la course IRONMAN Mont-Tremblant, Dominique Piché.

Ce parcours balisé et permanent de 90 km contribuera à encadrer de façon sécuritaire les cyclistes et à encourager le partage harmonieux de la route.



TRAVAUX MAJEURS au centre-ville

Du 14 août au 30 octobre 2017, des travaux majeurs auront lieu au centre-ville, soit la mise en place d'un réseau d'égout sanitaire sur les rues Labelle (entre les rues de Saint-Jovite et du Cap), Bisson, Saint-Georges et du Cap.

Ces travaux impliqueront, notamment, l'ajout d'une conduite d'égout sanitaire, la conversion du réseau d'égout unitaire existant en réseau d'égout pluvial, la réfection complète du pavage sur ces rues, la réfection des trottoirs sur la rue Labelle (entre les rues de Saint-Jovite et du Cap) et le remplacement des entrées de service d'aqueduc sur la rue Labelle.



Rue Labelle

- Les travaux commenceront sur cette rue, à partir de l'intersection de la rue de Saint-Jovite. Le but étant de libérer la traverse d'écoliers, située entre les écoles primaires La Ribambelle et Fleur-Soleil, avant le début des classes.
- Les travaux s'effectueront à partir de la rue de Saint-Jovite jusqu'à la rue du Cap.
- En tout temps, une voie sera ouverte à la circulation, et ce, de la direction nord vers le sud.
- Deux voies devraient être ouvertes à la circulation le soir (après 18 h 30), la nuit et les fins de semaine.
- Afin de faciliter l'accès à la rue Labelle en direction nord, le virage à gauche sur la rue Charbonneau, à partir de la rue de Saint-Jovite Ouest, sera permis durant la période des travaux.

Rues Bisson, Saint-Georges et du Cap

- Pendant les travaux, ces rues seront fermées à la circulation, à l'exception de la circulation locale afin d'accéder aux propriétés riveraines.
- Les camions pour le ramassage des matières résiduelles auront également accès à ces rues.
- Afin de faciliter l'accès aux propriétés, le sens unique de la rue du Cap sera suspendu pour la période des travaux, ce qui permettra un accès à partir de la rue Labelle.



Invitation

En toute amitié, le Conseil municipal et l'équipe de direction invitent les nouveaux résidents à une rencontre amicale où ils pourront en apprendre davantage sur leur nouveau milieu de vie.
R.S.V.P. auprès du Service des communications et des relations publiques

819-681-6405

cfortin@villedemont-tremblant.qc.ca

Trousse d'accueil

Les nouveaux résidents peuvent obtenir leur trousse d'accueil à la réception de l'hôtel de ville.

Jeudi
14 septembre 2017
à 17 h

Hôtel de ville
1145, rue de Saint-Jovite

Cette invitation est valide
pour toute la famille.



VOUS AVEZ UN CHIEN OU UN CHAT?

Vous devez avoir une licence!

À Mont-Tremblant, c'est le contrôleur animalier qui a la responsabilité de recenser tous les chiens et les chats sur le territoire. Les propriétaires de chiens et de chats doivent donc se procurer une licence pour leurs animaux, auprès du contrôleur animalier, conformément au règlement municipal.

POURQUOI UNE LICENCE POUR VOTRE ANIMAL?

Pour retrouver un compagnon disparu

1

Grâce à la licence, lorsque le contrôleur animalier retrouve un animal perdu, il peut le remettre rapidement à son propriétaire. Il est donc important que la licence soit à jour et que votre animal la porte en tout temps.

2

Pour identifier un présumé contrevenant

Le fait de licencier votre animal permet au contrôleur d'identifier avec certitude l'animal qui est cause de nuisance et de corriger cette situation auprès de ses propriétaires.

3

Pour limiter le nombre maximal de chats et de chiens par unité d'habitation

À Mont-Tremblant, un propriétaire peut posséder un maximum de cinq animaux domestiques, dont deux chiens et deux chats, le 5^e animal pourrait être un oiseau ou un rongeur.

Tarification 2017

Licence de chien (renouvelable annuellement)	25 \$
Licence de chat (renouvelable aux deux ans)	25 \$
Duplicata de licence (en cas de perte)	10 \$
Chien d'assistance	Gratuit

Nota bene

Pour les nouveaux résidents de Mont-Tremblant arrivés en cours d'année, l'échange d'une licence provenant d'une autre ville, jusqu'au renouvellement annuel, est gratuit.

Animaux sauvages

Le contrôleur animalier peut également soutenir les citoyens aux prises avec des problèmes concernant les petits animaux sauvages. Il installera, moyennant des frais, une cage-trappe pour capturer le petit animal sauvage et le ramener vers son habitat naturel. De plus, le contrôleur effectue le ramassage de cervidés morts dans les emprises de rues municipales.

Infractions

Quiconque contrevient au règlement (2016)-149 concernant les animaux est passible d'une amende.

	1 ^{re} infraction	Infractions subséquentes
Personne physique	100 \$ (amende minimale) et 1 000 \$ (amende maximale)	200 \$ (amende minimale) et 2 000 \$ (amende maximale)
Personne morale	200 \$ (amende minimale) et 2 000 \$ (amende maximale)	400 \$ (amende minimale) 4 000 \$ (amende maximale)

À ces montants s'ajoutent les frais applicables.



Bienvenue au parc au Fil-de-l'Eau

Les Tremblantois qui désirent promener leur animal peuvent le faire au parc au Fil-de-l'Eau, situé à l'arrière de l'hôtel de ville.

Ramasser les excréments de toutou : une question de civisme

Les propriétaires de chien ou de chat sont tenus de ramasser les matières fécales de leur animal sur une propriété publique ou privée (article 23, alinéa b).

Un animal dans une voiture durant l'été risque un sérieux coup de chaleur

L'article 39 du règlement (2016)-149 stipule qu'il est interdit de confiner dans un espace clos ou un véhicule routier sans une ventilation adéquate les animaux domestiques. Cependant, par temps de chaleur, il faut redoubler de vigilance puisqu'une fenêtre entrouverte d'un véhicule n'est pas suffisante pour empêcher les coups de chaleur.

Question ou information

Contrôleur animalier : 819-425-0630

Service des travaux publics : 819-425-8614, poste 2600

LA CARTE

Vivre Mont-Tremblant

La carte *Citoyen / Citoyenne Mont-Tremblant* s'appelle dorénavant la carte *Vivre Mont-Tremblant*. Un nom ludique, facile à retenir et qui permet de vivre pleinement les privilèges qui sont offerts aux Tremblantois.

De plus, la carte *Vivre Mont-Tremblant* est maintenant valide pour une durée d'un an plutôt que trois. Ce changement vise à mieux circonscrire l'émission de la carte. Par exemple, une personne qui aménageait à Mont-Tremblant avant l'émission de la carte *Vivre Mont-Tremblant*, mais déménageait un an plus tard dans une autre municipalité, bénéficiait durant deux ans des nombreux privilèges exclusifs aux Tremblantois.

La carte est émise à la réception de l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite. Il est important d'apporter vos preuves d'identité et de résidence pour son obtention et pour la prise de photo.

Vous possédez une carte Citoyen / Citoyenne Mont-Tremblant encore valide?

Vous n'avez rien à faire, vous devez attendre sa date d'expiration (inscrite sur cette dernière) pour vous procurer la carte *Vivre Mont-Tremblant*.

Week-end VENTE-DÉBARRAS

Du 2 au 4 septembre 2017

Pour cette fin de semaine, il ne sera pas nécessaire de vous inscrire auprès de la Ville, car elle ne produira pas de carte aux trésors.

Aucun permis n'est requis pour participer à la vente-débarras du mois de septembre, mais voici quelques règles :

- Les citoyens doivent effectuer leur vente-débarras sur la propriété privée et non sur la rue ou les trottoirs, et ce, pour des raisons de sécurité.
- Une seule enseigne, d'au maximum 0,5 mètre carré, est autorisée. Elle doit être installée sur la propriété où a lieu la vente-débarras, pas plus de quatre jours avant le début de la vente et doit être retirée immédiatement après.

Voilà une bonne occasion pour toute la famille de s'amuser tout en faisant de bonnes affaires!

TROIS PROGRAMMES GRATUITS

pour vos enfants

BÉBÉCOLO

Recevez un remboursement de 50 % du coût d'achat de couches lavables pour un montant maximum de 100 \$ par enfant âgé de 0 à 18 mois.



819-425-8614, poste 2700



819-425-8614, poste 2604



819-425-8614, poste 2610

UNE NAISSANCE, UN LIVRE

Offrez à votre bébé un cadeau des plus précieux : le goût des livres et de la lecture! Au moment de l'inscription, vous obtiendrez gratuitement un ensemble-cadeau.

UN ENFANT, UN ARBRE

Obtenez gratuitement un arbre pour souligner la naissance ou l'adoption de votre enfant!



MONT-TREMBLANT RÉCOLTE deux Plumes d'excellence!

Le site Internet et l'inauguration du Complexe aquatique Mont-Tremblant ont récolté respectivement une Plume d'argent sous la catégorie *Nouveaux médias* et une Plume de bronze sous la catégorie *Événements* dans le cadre de l'édition 2017 du concours les Plumes d'excellence de l'Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ), qui a dévoilé les lauréats lors du Gala de son 39^e colloque annuel qui s'est tenu le 25 mai à Montréal.

« Je félicite l'équipe du Service des communications et des relations publiques pour ces belles distinctions! Celles-ci confirment l'importance des communications qui permettent à l'organisation qu'est la Ville de se rapprocher de ses citoyens », souligne avec enthousiasme le maire Luc Brisebois.

À PROPOS du concours des PLUMES D'EXCELLENCE

Chaque année, le concours des Plumes d'excellence reconnaît le professionnalisme de ses membres de partout au Québec en récompensant les meilleures réalisations de communication municipale ou paramunicipale. En 2017, pas moins de 104 projets étaient en lice dans les quatre grandes catégories, soit *Publications*, *Événements*, *Nouveaux médias* et *Campagnes*.



Louis Latraverse, président de l'ACMQ et l'équipe du Service des communications et des relations publiques France Léonard, directrice, Catherine Fortin, adjointe, et Mathilde St-Vincent, stagiaire



LIMITE DE VITESSE UNIFORME sur le chemin des Voyageurs

La Ville de Mont-Tremblant informe les citoyens de l'adoption du règlement (2017)-A-15-8 sur la paix publique, la circulation et le stationnement, dont l'article 1 qui vise à uniformiser la limite de vitesse à 30 km/h sur le chemin des Voyageurs.

Avant la modification de ce règlement, la limite de vitesse sur ce chemin variait entre 30 km/h et 40 km/h. Dans le but d'assurer la sécurité de ses citoyens, la Ville de Mont-Tremblant a procédé à l'uniformisation de la limite de vitesse.

90 SECONDES POUR RÉAGIR

lors d'une alarme incendie non fondée

La majorité des systèmes d'alarme incendie disposent d'une fonction de délai de 90 secondes avant la transmission du signal d'alarme à un centre de télésurveillance. Avant d'annuler l'alarme, vérifiez pour quelle raison elle s'est déclenchée : incendie réel, manipulation erronée, fumée légère, etc.

Si vous êtes certain que l'alarme est non fondée, vous disposez de 90 secondes pour composer votre code d'accès afin d'annuler l'alarme et d'éviter sa transmission au centre de télésurveillance.

Si votre système ne dispose pas de la fonction d'annulation, attendez une minute après le début de l'alarme que la ligne se libère, puis appelez le centre de télésurveillance.

Trop d'alarmes incendie non fondées au Québec

- Plus de neuf alarmes incendie sur dix que reçoivent les centres de télésurveillance sont non fondées.
- Près de 20 % de ces alarmes sont dues à une installation déficiente des composantes du système d'alarme, à un mauvais entretien et à des composantes défectueuses.
- Plus de 40 % de ces alarmes sont engendrées par de la fumée légère (vapeur d'eau, fumée de cigarette ou de chauffage, poussière).

Environ huit alarmes incendie non fondées sur dix se déclenchent entre 7 h et 20 h, lorsque les occupants sont à leur domicile. Ils peuvent donc réagir rapidement pour éviter que les pompiers ne se déplacent inutilement.

Une alarme incendie non fondée :

- Coûte cher à la Ville et aux contribuables, compte tenu des déplacements inutiles.
- Monopolise les pompiers loin des urgences véritables, pouvant ainsi compromettre la sécurité des citoyens.

Service de sécurité incendie
819-425-8614, poste 2804

FEUX À CIEL OUVERT *Il faut un permis*

Entre le 15 mars et le 30 novembre, vous devez obtenir un permis de brûlage auprès du Service de police situé au 380, rue Siméon. Il est gratuit.

Ce permis pour des feux d'abattis ou de débarras est délivré pour une période précise, sous des conditions précises et pour un endroit précis.

Évidemment, si une interdiction de feu à ciel ouvert est en vigueur, un feu extérieur ne sera pas permis, et ce, même si un permis de brûlage a été délivré. Ainsi, avant de faire un feu extérieur, prenez l'habitude de consulter le site Internet de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) au www.sopfeu.qc.ca pour connaître le risque d'incendie.



Lors d'un feu extérieur, qu'il soit dans un foyer ou non, il faut toujours suivre certaines mesures de sécurité :

- Un adulte doit être présent.
- Il ne faut jamais utiliser d'accélérant.
- Il ne faut jamais brûler de pneus ou de matières plastiques.
- Il faut s'assurer que le feu est éteint avant de quitter les lieux.

JEU-QUESTIONNAIRE

Réglementation entourant les vélos

Les cyclistes qui se suivent en circulant en peloton sur la chaussée doivent limiter leur nombre à 15.

VRAI

En plus de limiter leur nombre à 15, ils ont l'obligation de circuler en file indienne.

Il n'y a pas de distance minimale à respecter lorsqu'un automobiliste dépasse un cycliste.

FAUX

Dans une zone de plus de 50 km/h, l'automobiliste devra conserver une distance de 1,5 mètre avec le cycliste. Dans une zone de 50 km/h ou moins, l'automobiliste devra conserver une distance d'un mètre avec le cycliste.

Un cycliste qui conduit un vélo non muni d'un compartiment de voyage (un panier) n'a pas le droit d'accrocher de sacs d'épicerie sur son guidon.

FAUX

Il n'y a pas de loi qui s'applique au transport des sacs d'épicerie, mais attention : omettre de tenir constamment le guidon est passible de 15 \$ d'amende.

« Emportièrage », l'infraction qui consiste à ouvrir sa portière sans s'assurer de l'absence de danger pour un autre usager de la route, est passible d'une amende de 30 \$.

FAUX

Les amendes émises peuvent varier entre 200 \$ et 300 \$. Tous les occupants d'un véhicule qui ouvrent leur portière doivent s'assurer de pouvoir faire la manœuvre sans danger.

Comme pour les automobilistes, il est interdit de circuler à vélo avec des écouteurs.

VRAI

Il existe, dans les deux cas, une exception : l'utilisation d'un dispositif mains libres est permise pour téléphoner, tant que cela n'empêche pas le cycliste d'entendre les bruits ambiants.



CHOISIR MONT-TREMBLANT c'est choisir la sécurité!



Les automobilistes autant que les cyclistes doivent adopter une attitude sécuritaire et adapter leur conduite aux nombreux déplacements sur le réseau routier. En vélo comme en auto, on doit respecter le Code de la sécurité routière.

Cyclistes, ouvrez l'œil, soyez vus et roulez en file indienne, à droite de la chaussée et en petits groupes de maximum 15.

Automobilistes, soyez alertes à la présence d'un groupe de cyclistes sur la route. Assurez-vous de conserver une distance suffisante de la ligne de rive.

Pour en savoir davantage, visionnez la vidéo *Choisir Mont-Tremblant, c'est choisir la sécurité!* disponible au villeDEMONT-tremblant.qc.ca sous l'onglet Loisirs, et ensuite Vélo.

PIÉTONS ET CYCLISTES

Conseils pour circuler de façon sécuritaire sur la voie publique



Piétons

- Marcher sur le trottoir. S'il n'y en a pas, il faut marcher en bordure de la rue, face aux voitures.
- Privilégier les passages pour piétons ou les intersections lorsque vous traversez une rue.
- Respecter les feux pour piétons aux intersections. S'il n'y en a pas, il faut traverser avec prudence quand le feu est vert.
- Porter des vêtements de couleurs voyantes ou avec bandes réfléchissantes pour être bien vus le soir.

Les adeptes de la course à pied doivent adopter les mêmes comportements que les piétons.



Cyclistes

- Rouler dans le sens de la circulation, sauf si une signalisation autorise le contresens à vélo.
- Rouler à l'extrême droite de la chaussée. Le cycliste peut quitter l'extrême droite pour effectuer un virage à gauche ou en cas de nécessité (pour contourner une portière qui s'ouvre, un obstacle sur la chaussée, etc.).
- Le feu rouge et le panneau ARRÊT exigent une immobilisation complète, et ce, même si la voie est libre.

Interdictions

Les équipements suivants sont interdits sur la chaussée et les trottoirs sous peine d'amende :

La trottinette équipée d'un moteur	100 \$ d'amende
Les patins à roues alignées	30 \$ d'amende
La planche à roulettes	30 \$ d'amende

Réglementation du **PARC LINÉAIRE**

En vertu de la réglementation concernant la circulation, la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre sur le parc linéaire Le P'tit Train du Nord, les usagers doivent circuler à la droite de la surface de roulement, à l'exception du piéton qui doit circuler à sens contraire.

L'usager qui désire dépasser d'autres usagers peut emprunter le côté gauche après avoir signalé son intention de la façon appropriée.

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de dépasser la vitesse de 22 km/h.

Il est également interdit de se promener avec un animal, incluant les chiens en laisse.

Une contravention à cette réglementation est passible d'une amende minimale de 200 \$, frais en sus.

Des cadets policiers du Service de police de la Ville de Mont-Tremblant sillonneront le parc linéaire durant la saison estivale pour sensibiliser les usagers à la réglementation.

VIDANGE DE VOTRE **FOSSE SEPTIQUE** Une obligation légale Règlement (2002)-15

✓ À tous les deux ans pour les fosses septiques utilisées à longueur d'année.

✓ À tous les quatre ans pour les fosses septiques utilisées de façon saisonnière, soit pour un maximum de 180 jours par année.

Une preuve de la vidange de la fosse septique (copie de la facture de l'entrepreneur qui effectue la vidange de la fosse ou une attestation de sa part) doit être acheminée au Service de l'urbanisme situé au 1145, rue de Saint-Jovite, Mont-Tremblant (Québec) J8E 1V1.



ABRIS D'AUTOS TEMPORAIRES

La Ville de Mont-Tremblant rappelle aux citoyens que les abris d'autos temporaires doivent être enlevés et la structure démontée depuis le 15 avril.

De plus, le règlement de zonage (2008)-102, chapitre 5, article 226, précise que « tout abri d'autos temporaire doit servir à des fins de stationnement de véhicules automobiles au cours de la période autorisée à cet effet, et ne doit pas servir à des fins d'entreposage ».

Merci à l'avance pour votre compréhension et votre collaboration.

LAVAGE DES EMBARCATIONS

Un geste pour préserver nos lacs!

Une des sources de contamination de plantes aquatiques dans les lacs est reliée aux déplacements de bateaux d'un lac à un autre. Il est donc d'intérêt public d'assurer la protection des lacs.

À titre d'exemple, parlons du myriophylle à épi (*Myriophyllum spicatum*) qui est une espèce de plantes aquatiques exotiques envahissantes (PAEE) eurasiennne bien établie au Québec. Son contrôle et sa gestion sont un vrai « casse-tête », car sa progression est en constante évolution. En 2016, dans la région des Laurentides, sa présence a été signalée dans une quarantaine de lacs.

Pour éviter le pire, il est important de laver l'embarcation, le moteur, la remorque et tous les autres équipements ainsi que de faire la vidange des viviers, et ce, avant chaque mise à l'eau.

Voici les entreprises autorisées pour le lavage des embarcations sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant. **Vous devez au préalable prendre rendez-vous.**

Défi Sport Marine	228, route 117	819-425-2345
Garage Matte	1950, chemin du Village	819-425-7969
Lave-auto Mont-Tremblant	496, rue de Saint-Jovite	819-425-4129

ÉCONOMISEURS d'eau potable

La Ville de Mont-Tremblant offre à ses citoyens des dispositifs économiseurs d'eau potable subventionnés par Hydro-Québec afin de diminuer leur consommation d'eau.

Les dispositifs économiseurs d'eau potable limitent le débit à 5,7 litres d'eau par minute, soit 40 % de moins que les produits traditionnels. Résultats : réduction de la quantité d'eau potable utilisée et de la consommation d'eau chaude, diminution de la facture d'électricité d'un foyer d'environ 50 \$ et, finalement, une pression tout aussi forte malgré un débit d'eau diminué.

Comment l'obtenir?

Rendez-vous au Service de l'environnement situé au 1145, rue de Saint-Jovite.

819-425-8614, poste 2604
environnement@villedemont-tremblant.qc.ca



Pomme de douche téléphone

Une pomme de douche ajustable à neuf jets et trois réglages de massage, notamment un jet ultrafin et un jet puissant, muni d'un cordon de 2 m (6 pi) et d'un support pour la douche.

24¹² \$
taxes incluses



Pomme de douche à effet de pluie

Une pomme de douche d'un diamètre de 12 cm (4,5 po) à pulvérisation par 39 jets, dotée d'une tête pivotante à 360°.

18⁸⁴ \$
taxes incluses



À
INSCRIRE
À VOTRE
AGENDA

SOYEZ ÉLECTRIQUE!

Journée d'essais GRATUITS de voitures électriques et hybrides

Samedi 22 juillet 2017

10 h à 15 h

**Stationnement de
l'hôtel de ville**

(1145, rue de Saint-Jovite)

- Circuit urbain de plus de 5 km pour essais de voitures
- Inscription sur place
- Présence de voitures TESLA

Merci à nos partenaires!



François Maranda, fier de s'associer à l'événement!

ENTRE EAU ET COMPOST



La Ville a mis sur pied un programme de soutien financier pour l'achat de composteurs et de barils récupérateurs d'eau de pluie, ce qui permet aux citoyens d'économiser 50 % du coût de la facture!

**Baril récupérateur
d'eau de pluie**

31⁶² \$
taxes incluses
Prix régulier 74,73\$

Composteur

32⁷⁶ \$
taxes incluses
Prix régulier 65,52\$

Comment s'en procurer?

Communiquez avec le Service de l'environnement

environnement@villedemont-tremblant.qc.ca | 819-425-8614, poste 2604

Ce programme s'adresse uniquement aux propriétaires. Un seul écopluie et un seul composteur par propriété. Ceux-ci seront livrés à domicile et la facture suivra par la poste.

Écocentre

60, chemin de Brébeuf

Horaire du 10 avril au 16 septembre 2017

Dimanche	Fermé
Lundi	9 h à 16 h 30
Mardi	9 h à 16 h 30
Mercredi	9 h à 16 h 30
Jeudi	9 h à 16 h 30
Vendredi	9 h à 16 h 30
Samedi	9 h à 15 h

Ouvert même les jours fériés.

« Styromousse » acceptée à l'écocentre

Le polystyrène, communément appelé « styromousse », est maintenant récupérable! Il suffit de l'apporter à l'écocentre.



**LE POLYSTYRÈNE
NE POUSSE PAS
POURQUOI L'ENFOIR?**

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

JUIN

14 juin au 2 juillet

**EXPOSITION LES MADONES DE
FABIENNE NOZERAND, ARTISTE PEINTRE**

Salle Alphonse-Desjardins | villedemont-tremblant.qc.ca

23 juin

FÊTE NATIONALE



10 h à 12 h | Place de la Gare

ATELIERS DE PEINTURE AVEC MICHEL NORMANDEAU

Parents et enfants sont invités à participer à l'élaboration de fresques thématiques représentant les vastes territoires et paysages qui nous entourent. Les œuvres seront par la suite exposées sur le site de la fête.

13 h à 16 h | Plage du lac Mercier

JEUX, MAQUILLAGE ET ANIMATION POUR LES ENFANTS.

Concours et prix à gagner!

20 h | Plage du lac Mercier

LES FILLES NATIONNALES 2

Revue musicale de la chanson québécoise montée spécialement pour l'événement qui met en vedette les finalistes de la deuxième édition du concours Mon Tremplin Mont-Tremblant. Les huit filles accompagnées de leurs coachs brûleront les planches et affirmeront leur appartenance à notre nation afin que chaque citoyen se sente impliqué, concerné et fier d'être québécois!

21 h 15 | Plage du lac Mercier

LES COLOCS (LES RETROUVAILLES DE MIKE SAWATZKI)

Le guitariste des Colocs a pris en charge les soirées retrouvailles afin de célébrer l'œuvre des Colocs. Entouré de ses plus fidèles collaborateurs, Mike Sawatzky et sa bande interpréteront les plus grands succès du groupe. Un répertoire teinté par sa grande collaboration avec André Fortin. Des retrouvailles électrisantes avec de l'émotion à couper le souffle!

22 h | Plage du lac Mercier

FEU D'ARTIFICE

22 h 15 | Plage du lac Mercier

LES COLOCS - DEUXIÈME PARTIE

24 juin

IRONMAN 5i50

Triathlon offrant plusieurs distances, ouvert à plusieurs catégories d'âge.

25 juin

IRONMAN 70.3 MONT-TREMBLANT

Une épreuve de natation de 1,9 km au lac Tremblant, une boucle de 90 km à vélo dans les montagnes de Mont-Tremblant et une course à pied de 21,2 km se terminant dans le village piétonnier du Centre de villégiature Tremblant composent le IRONMAN 70.3.

JUILLET

1^{er} juillet au 2 septembre Tous les samedis : 9 h à 13 h

MARCHÉ D'ÉTÉ DE MONT-TREMBLANT

Marché public réunissant une trentaine de producteurs régionaux.
1875, chemin du Village

8 juillet Domaine Saint-Bernard

PIQUE-NIQUE FAMILIAL

DES TREMBLANTOIS ET TREMBLANTOISES

6 juillet au 6 août

FESTIVAL INTERNATIONAL HAUTES-LAURENTIDES

6 juillet, 19 h 30 Église du Village

ENSEMBLE GARNATI

20 juillet, 19 h 30 Église du Village

UN AMOUR D'OPÉRA

21 juillet, 20 h Église de Saint-Jovite

MARC HERVIEUX

22 juillet, 19 h 30 Domaine Saint-Bernard

(En cas de pluie : église de Saint-Jovite)

**ALEXANDRE DA COSTA ET LES VIRTUOSES DE L'ORCHESTRE
DE LA FRANCOPHONIE** | concertshautes-laurentides.com

7 au 16 juillet

FESTIVAL INTERNATIONAL DU BLUES DE TREMBLANT

24^e édition de ce festival qui réunit grands noms et artistes prometteurs du blues.
blues.tremblant.ca

Ne manquez pas la série Blues au Village avec :

14 juillet, 20 h Église du Village

JACK THE KEYZER

15 juillet, 20 h 30 Église du Village

MARTIN DESCHAMPS

14 au 16 juillet Domaine Saint-Bernard

FESTIVAL MANITOU

Célébration des cultures autochtones

22 juillet, 10 h à 15 h

**JOURNÉE D'ESSAIS GRATUITS DE VOITURES ÉLECTRIQUES
ET HYBRIDES**

Stationnement de l'hôtel de ville

1145, rue de Saint-Jovite | villedemont-tremblant.qc.ca

26 au 30 juillet

MONT-TREMBLANT EN FÊTE

Feu d'artifice, manèges pour tous avec spectacle de musique sur les lieux, braderie, compétition de sculpteurs sur bois et encan, découvrez les goûts de nos restaurateurs.

labondanceenfete.com | 819-807-6502



AOÛT

2 au 6 août

FESTI JAZZ MONT-TREMBLANT

Un événement unique qui en est à sa neuvième édition! Cinq jours de spectacles où le cœur de Mont-Tremblant battra au rythme du jazz sur des scènes extérieures et intérieures.

jazzmttremblant.com

4 au 6 août

11^E SYMPOSIUM DES ARTS

Domaine Saint-Bernard
domainsaintbernard.org

9 août au 1^{er} octobre

EXPOSITION DES PETITES INTRIGANTES

Oeuvres d'artistes laurentiens, collection Loto-Québec

Commissaire : Andrée Matte

Salle Alphonse-Desjardins

villedemont-tremblant.qc.ca

13 août

DEMI-MARATHON DE MONT-TREMBLANT

La 8^e édition se déroulera dans les rues de Mont-Tremblant, permettant tant aux mordus de la course à pied qu'aux personnes qui débutent dans ce sport de découvrir notre belle région.

demimarathontrremblant.com

18 août

COURSE IRONKIDS

Course amicale de 1 km s'adressant aux jeunes athlètes de 3 à 15 ans ou course familiale de 5 km à laquelle toute la famille peut participer.

20 août

IRONMAN MONT-TREMBLANT

Nager 3,8 km dans le lac Tremblant, pédaler deux boucles totalisant 180 km et sillonnant principalement la forêt et les montagnes, courir sur une distance de 42,2 km pour terminer l'épreuve au cœur même du village piétonnier au Centre de villégiature Tremblant : voilà le défi qui attend les athlètes amateurs et de haute performance qui participent à ce triathlon extrême.



SEPTEMBRE

1^{er} au 4 septembre

FÊTE DE LA MUSIQUE

Angèle Dubeau assure la direction artistique de la 18^e édition de cette grande fête de la musique de tous genres et pour tous les goûts avec plus de 30 concerts gratuits. La programmation sera dévoilée en août.

fetedelamusiquetremblant.com

2 au 4 septembre

WEEK-END VENTE-DÉBARRAS

Pour cette fin de semaine, il ne sera pas nécessaire de vous inscrire auprès de la Ville, car elle ne produira pas de carte aux trésors.

villedemont-tremblant.qc.ca

10 septembre

ELLES COURENT À TOI LOLA MONT-TREMBLANT

Domaine Saint-Bernard

seriecanadiennedecoursepourfemmes.ca/gig/a-toi-lola



BIBLIOTHÈQUES



SAMUEL-OUIMET

1145, rue de Saint-Jovite • 819-425-8614, poste 2700

Mardi : 9 h à 17 h
Mercredi : 13 h à 17 h
Jeudi et vendredi : 9 h à 21 h
Samedi : 9 h à 15 h
Dimanche : 12 h à 17 h

DU COUVENT

1875, chemin du Village • 819-425-8614, poste 2703

Mardi : 14 h à 17 h
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30
Vendredi : 12 h à 16 h
Samedi : 14 h à 17 h



PROGRAMME D'ANIMATION

Club de lecture LITOU LAPIN 5 ans et moins, activité parent-enfant

Inscrivez votre petit lapinot au club (10 places disponibles) et partagez avec lui le plaisir de la lecture et de la découverte dès maintenant, et ce, jusqu'au mois d'août. C'est gratuit! Inscription à la bibliothèque Samuel-Ouimet.

Club de lecture d'été TD 5 à 12 ans

21 juin au 16 août

Pour la toute première fois à la bibliothèque Samuel-Ouimet, nous t'invitons à t'inscrire au Club de lecture d'été TD qui s'adresse aux jeunes de 5 à 12 ans abonnés aux bibliothèques de Mont-Tremblant. En t'inscrivant, tu recevras une trousse remplie de surprises et d'outils. De plus, tu pourras participer au tirage le 16 août et courir la chance de gagner de supers prix. Viens t'amuser avec nous cet été! Le Club aide les enfants à découvrir le plaisir de lire et fait connaître des œuvres, des auteurs et des illustrateurs canadiens. Inscription dès le samedi 17 juin et tout au cours de l'été.

Club de partage de livres Pour adolescents et adultes

Prochaine rencontre : Jeudi 20 juillet, 19 h **Thématique : Lectures d'été, à lire... partout!**

Vous aimez parler de vos livres préférés, vos coups de cœur? Vous cherchez de nouvelles idées de lecture? Participez au Club de partage de livres! Le concept est simple : les participants aux rencontres présentent à tour de rôle et en cinq minutes un de leurs livres préférés selon la thématique. Et une petite surprise vient pimenter chaque rencontre!

Le dimanche, on joue... Ouvert à tous

30 juillet et 27 août, de 13 h 30 à 16 h

La bibliothèque se transforme en ludothèque pour le plus grand plaisir des petits comme des grands. Amateurs de jeux éducatifs ou de société, ludophiles invétérés ou en devenir, soyez au rendez-vous!



SALLE ALPHONSE-DESJARDINS

Vitrine de l'excellence en arts visuels
et métiers d'art à Mont-Tremblant

1145, rue de Saint-Jovite
819-425-8614, poste 2500

14 juin au 2 juillet

Les madones, Fabienne Nozerand,
artiste peintre

9 août au 1^{er} octobre

Des petites intrigantes,
Œuvres d'artistes laurentiens,
collection Loto-Québec
Commissaire : Andrée Matte

Mercredi : 13 h à 17 h
Jeudi et vendredi : 13 h à 21 h
Samedi : 10 h à 15 h
Dimanche : 12 h à 17 h

ENTRÉE
LIBRE

Circuit art public

Une dizaine d'œuvres d'art public sont exposées sur le territoire, principalement dans les parcs et édifices municipaux. Certaines de ces œuvres font partie de la collection de la Ville et ont été créées à son initiative pour souligner un événement marquant.

Circuit patrimonial

Que diriez-vous d'effectuer une incursion dans le temps afin de découvrir toute la richesse de l'histoire de notre Ville? C'est l'expérience que nous vous proposons avec l'implantation de treize panneaux et de cinq panonceaux principalement installés dans le secteur du Village. De plus, grâce à l'application *BaladoDécouverte* pour téléphones intelligents et tablettes, il est maintenant possible de visiter le circuit virtuellement!

Circuit naturel et d'hébertisme

Le circuit naturel et d'hébertisme *Soyons carboneutres* est d'une longueur de 3,5 km et comprend neuf panneaux d'interprétation qui cohabitent avec neuf stations d'entraînement. Il débute entre le stationnement P1 de Station Mont Tremblant et la piste *La Villageoise-de-Mont-Tremblant* et est accessible aux marcheurs, aux skieurs de fond et aux cyclistes.

Pour tous renseignements
villedemont-tremblant.qc.ca

PLACE DE LA GARE

Centre d'exposition
et atelier d'artistes



1886, chemin du Village • 819-429-5529

Artistes résidents :

Josée Desharnais,
Michel Normandeau
Luis Paniagua
Jean-Marc Pisapia

24 juin au 4 septembre

Dimanche au vendredi, 9 h à 17 h
Samedi, 9 h à 19 h

Le reste de l'année

Jeudi au lundi, 10 h à 17 h

ENTRÉE
LIBRE



PLAGES

Lac Mercier

100, chemin Plouffe

18 juin au 4 septembre, 10 h à 18 h

Tarifs

0 à 6 ansgratuit

7 à 12 ans.....3 \$

13 ans et plus.....6 \$

* Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés par une personne responsable.

Lac Raynaud du Domaine Saint-Bernard

539, chemin Saint-Bernard

24 juin au 4 septembre, 10 h à 18 h

Tarifs

16 ans et plus..... 5 \$

Parc Plage du Centre de villégiature Tremblant

Aux abords du lac Tremblant sur le chemin de la Chapelle

Tarifs

7 à 12 ans.....3 \$

13 ans et plus.....6 \$

* Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés par une personne responsable.

Les chiens sont interdits sur les trois sites.

GRATUIT
pour les détenteurs
de la carte *Vivre
Mont-Tremblant*

PLATEAUX SPORTIFS

Aréna

625, rue Cadieux 819-425-8614, poste 2505

Piste d'athlétisme du terrain multisport

Consultez le calendrier sur le site Internet de la Ville.

Parc Daniel-Lauzon

268, rue du Couvent

Terrain de volleyball de plage, terrain de basketball, patinoire asphaltée.

Parc de planche à roulettes

Îlot institutionnel, entre les rues Charbonneau et Labelle

Équipement de protection obligatoire.

Horaire

24 juin au 29 août : lundi au dimanche, 6 h à 23 h

30 août à la mi-octobre : lundi au vendredi, 16 h à 23 h;
samedi et dimanche, 6 h à 23 h

Parc récréatif de vélos

Îlot sportif, derrière l'aréna et le Complexe aquatique

Équipement de protection obligatoire.

Tennis municipal

Îlot institutionnel, entre les rues Charbonneau et Labelle

Panneau de réservation sur place.

Horaire

Jusqu'au 23 juin : lundi au vendredi, 18 h à 22 h 30;

samedi et dimanche, 8 h à 22 h 30

24 juin au 30 août : lundi au dimanche, 8 h à 22 h 30

COMPLEXE AQUATIQUE



635, rue Cadieux

complexeaquatiquemont-tremblant.ca

819-425-8614, poste 5000

Visitez le site Internet pour tous les détails concernant les inscriptions et la programmation.

Tous les jours, de 7 h à 21 h
La salle cardio est ouverte les mardis et jeudis dès 6 h

N.B. : Le Complexe aquatique sera fermé du 20 août au 10 septembre inclusivement pour permettre son entretien annuel.



PARCOURS canotable

Lancez-vous sur la majestueuse rivière du Diable! Profitez d'un trajet de 23 km pour admirer la faune et la flore! La carte du parcours est disponible sur le site Internet de la Ville ainsi qu'aux bureaux d'accueil touristique de Mont-Tremblant.

RÉPERTOIRE DES ORGANISMES

Clubs sociaux

AFÉAS

afeas.qc.ca

Cadets de l'air – Escadron 716 Laurentien

aircadetleague.com/fr/squadron/716laurentien

819-326-6777

Club d'astronomie Mont-Tremblant

faaq.org/clubs/mont-tremblant | 819-327-3183

Club de bridge de Mont-Tremblant

rezzultat.com/fr/clubs/tremblant

Club des Bons Vivants

819-717-1319

Club ornithologique des Hautes-Laurentides

lemoqueur.com

FADOQ – région des Laurentides

fadoqlaurentides.org | 819-429-5858

Clubs sportifs

Association du hockey mineur Mont-Tremblant

ahmmt.com

Centre de ski de fond Mont-Tremblant

skidefondmont-tremblant.com | 819-425-5588

Club des Archers de Saint-Jovite

archers-st-jovite.com

Club de hockey junior AA Les Diables

diablaaa.wix.com/diabladaa

Club de patinage artistique de Mont-Tremblant

cpamont-tremblant.com | 819-429-9318

Club de rugby de Mont-Tremblant

mtrfcwebsite.wix.com/mtrfc_1

Club de ski de fond Tremblant Nordique

tremblant-nordique.com

Club de vélo des 2 vallées (v2v)

clubv2v.com

Club de vélo Mont-Tremblant

velomonttremblant.com

Club Nat-Action Mont-Tremblant

natationmont-tremblant.com

Club Tri-Action

triationtremblant.com

Corporation du parc linéaire

Le P'tit Train du Nord

laurentides.com | 450-745-0185

Ligue de pétanque du Nord

819-688-2835

Neptune-Synchro

neptunesynchro.com

Soutana FC - Club de soccer Mont-Tremblant

soccermonttremblant.ca | 819-430-7022

Ultimate Tremblant

ultimatetremblant@gmail.com

Services communautaires

Centre d'action bénévole Laurentides

cab-laurentides.org | 819-425-8433

Coopérative Le Repère

cooplerepere.com

Entraînement en plein air et fitness-poussette

trainwithkaren@gmail.com | 819-429-0275

Halte-allaitement Mont-Tremblant

819-425-3771

La Samaritaine de Mont-Tremblant

lasamaritaine.ca | 819-429-5938

Télévision au Cœur des Laurentides

tvcl.ca | 819-429-6655

Maison des jeunes Tornade Jeunesse

tornadejeunesse.qc.ca | 819-425-8983

Université du troisième âge

utamont-tremblant.org

Services d'aide à la personne

APHIL

aphil.ca | 819-326-5202

Association de la fibromyalgie des Laurentides

fibromyalgie-des-laurentides.ca | 1 877 705-7766

Association des personnes

handicapées Clair Soleil

clair-soleil.webnode.fr | 819-425-7447

Alpha Laurentides

1 866 887-7335

CAPTCHPL

captchpl.org | 1 888 431-3437

Centre de prévention au suicide Le Faubourg

cps-le-faubourg.org | 1 866 277-3553

Groupe JAD

groupejad.com | 819-774-1687

L'Écluse des Laurentides

ecluse.org | 819-421-0352

L'Élan CALACS

lelan.org | 1 866 915-8484

L'Ombre-Elle

lombrelle.qc.ca | 819-326-1321

La Maison de la famille du Nord

maisondelafamilledunord.com | 819-425-5407

Nourri-Source secteur Mont-Tremblant-Labelle

laurentides.nourri-source.org | 1 866 436-2763

Palliacco

palliacco.org | 819-717-9646

Parents Uniques des Laurentides

parentsuniques.org | 1 877 324-1004

Société Alzheimer des Laurentides

alzheimerlaurentides.com | 1 800 978-7881

Tangage des Laurentides

tangage.ca | 819-324-2261

Unité Toxi des Trois-Vallées

ledcl.qc.ca/Unite-Toxi.html | 819-425-5666

Spectacle, art et patrimoine

Chœur Tremblant

choeurtremblant.com

SOPABIC

sopabic-patrimoine.org | 819-717-4224

TÉLÉPHONES

Urgence

9-1-1

Appels non urgents

819-425-2723

(24 h sur 24, 7 jours sur 7)

Bureaux d'accueil touristique

montée Ryan

819-425-2434

rue Lacasse

819-425-3300

Contrôleur animalier

819-425-0630

Domaine Saint-Bernard

819-425-3588

Chambre de commerce

819-425-8441

Centre antipoison

1 800 463-5060

Place de la Gare

819-429-5529

Pour tous les services municipaux

819-425-8614

Aréna

poste 2505

Bibliothèque Samuel-Ouimet

poste 2700

Bibliothèque du Couvent

poste 2703

Cabinet du maire

poste 2300

Complexe aquatique

poste 5000

Cour municipale

poste 2316

Culture et loisirs

poste 2500

Direction générale

poste 2300

Communications et

relations publiques

poste 6405

Environnement

poste 2604

Finances

poste 2301

Greffé

poste 2315

Ressources humaines

poste 2317

Sécurité incendie

poste 2800

Travaux publics

poste 2600

Urbanisme

poste 2400

LE Tremblantois

Le journal du citoyen est publié quatre fois par année par la Ville de Mont-Tremblant et est distribué gratuitement dans toutes les résidences du territoire.

Tirage

5 600 copies

Conception et réalisation graphique

Emilie Robert

Impression

Imprimerie Léonard

Rédaction, coordination et révision

Service des communications

et des relations publiques

Traduction

Anne Johnston Communication

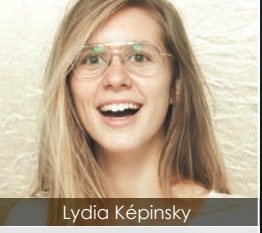
Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec

Première SCÈNE

MONT-TREMBLANT

Saison 2017-2018

À l'église du Village...
la petite salle des
grandes occasions!

Paul Daraïche  <i>En spectacle intime</i> 14 octobre • 38 \$	Rémi Bolduc Jazz Ensemble  <i>Swingin' avec Oscar</i> 28 octobre • 30 \$	Alexandre Barrette  <i>Imparfait</i> 10 novembre • 38 \$	Fred Fortin  <i>Ultramar</i> 17 novembre • 30 \$	Lynda Lemay  <i>Décibels et silences</i> 1^{er} décembre • 38 \$
Nicolas Pellerin et les Grands Hurleurs  <i>3/4 Fort</i> 9 décembre • 30 \$	Kevin Parent  2 février • 38 \$	Roxane Del et Guy St-Onge  <i>Love, Love, Love the Beatles</i> 17 février • 34 \$	France D'Amour  <i>Bubble bath & Champagne 2</i> 3 mars • 34 \$	En première partie  <i>Manon Brunet</i>
Nöyze  16 mars • 15 \$	The Box  24 mars • 30 \$	En première partie  <i>Marie-Ève Imbeault</i>	Philippe Brach  13 avril • 30 \$	En première partie  <i>Lydia Képinsky</i>
Théâtre Entre Amis LE PÈRE NOËL EST UNE ORURE  2 et 3 décembre 25 \$	LES GRANDS EXPLORATEURS			
	Portugal  <i>Bem-Vindo a Portugal</i> 15 octobre • 20 \$	Afrique du Sud  <i>Au pays arc-en-ciel</i> 14 janvier • 20 \$	Londres  <i>Le tour du monde en une ville</i> 11 mars • 20 \$	

BILLETS EN VENTE AU SERVICE DE LA CULTURE ET DES LOISIRS (1145, rue de Saint-Jovite) ET À L'ÉGLISE LES SOIRS DE SPECTACLE.
 Tarifs spéciaux et formules d'abonnement disponibles. Taxes incluses. Frais pour réservation téléphonique avec carte de crédit.
 Les spectacles sont à 20 h, SAUF les Grands Explorateurs à 15 h et la deuxième représentation *Le père Noël est une ordure*, à 14 h.

Renseignements et réservations : 819-425-8614, poste 2500 | villedemont-tremblant.qc.ca



Ville de
MONT-TREMBLANT

L'Information du Nord
Mont-Tremblant
tc • MONT-TREMBLANT

Tremblant
Express



Église du Village
1829, chemin du Village
(face au lac Mercier)